

convocation tribunal correctionnel avec récidive

Par Chaverots, le 12/05/2023 à 05:51

Bonjour,

J'ai été incarcéré du 10 juin 2022 au 6 novembre 2022 pour des faits de harcèlement (en récidive), usage de faux et menace avec arme. Je suis sorti le 6 novembre avec le bracelet et j'ai pas respecté mon sursis probatoire et j'ai été incarcéré du 1 décembre au 7 avril

Entre temps mon ex femme a déposé une plainte pour des SMS malveillants et juste avant ma sorti de détention (le 6 avril) j'ai été extrait pour être entendu concernant cette plainte et le procureur m'a mis sous contrôle judiciaire jusqu'à la date d'audience (le 8 juin).

Qu'est ce que je risque le jour d'audience ? Une révocation du sursis et de la prison ferme ?

Pourquoi m'avoir laisser sortir si c'est pour y retourner?

Entre temps j'ai retrouvé un travail, j'ai un suivi avec un psychologue et je suis logé chez mon frère

Merci de vos réponses

Par **Zénas Nomikos**, le **17/05/2023** à **17:36**

Bonjour,

[quote]

mon sursis probatoire

[/quote]

à toutes fins utiles et à titre d'éventuel éclairage pour vous :

https://www.citoyens-justice.fr/post-sententiel/le-sursis-probatoire.html

[quote]

Entre temps j'ai retrouvé un travail, j'ai un suivi avec un psychologue et je suis logé chez mon frère

[/quote]

Cela est une excellente nouvelle qu'il faudra faire valoir devant les juges le cas échéant.

Pour de plus amples éclairages, voir avec un avocat.